

*ACTES du 11<sup>e</sup> colloque annuel*

*de l'Association québécoise  
de pédagogie collégiale*

*avec la collaboration  
de la Fédération des cégeps*

*Hôtel Delta, SHERBROOKE*

*5, 6 et 7 JUIN 1991*

**Accueil et intégration des étudiants autochtones au collège de Sept-Îles.**

par

**Sonia BERNIER,  
enseignante**

**Jacques DELAGRAVE,  
conseiller pédagogique**

**Collège de Sept-Îles**

**Atelier 614**

## INTRODUCTION :

Le texte qui suit constitue un résumé du rapport d'expérimentation Accueil et intégration des étudiants amérindiens au Cégep de Sept-Iles produit en 1989-90 à la demande et à l'intention de la Direction générale de l'enseignement collégial et vise à présenter sommairement les lignes directrices qui s'en dégagent.

La démarche que nous proposons se concentrera donc sur les aspects suivants :

- Les caractéristiques des communautés montagnaises de la Côte-Nord, de la clientèle étudiante qui en est issue et de leurs attentes respectives sur le plan de la formation post-secondaire;
- L'implantation du programme *Études amérindiennes*, le développement pédagogique qu'il a suscité et les liens qu'il a permis d'établir avec les représentants des communautés au cours de sa période d'expérimentation;
- L'évolution des intérêts de la clientèle autochtone et les facteurs externes qui ont provoqué une révision en profondeur de notre stratégie institutionnelle en matière de formation autochtone;
- Les recommandations du rapport d'expérimentation et les nouvelles voies de développement qui y sont proposées pour notre institution.

## I - CONNAISSANCE DU MILIEU :

Pour bien saisir les problématiques de la formation post-secondaire des étudiants montagnais provenant du territoire desservi par le Cégep de Sept-Iles, il est important de nous tourner en premier lieu vers les communautés d'où originent ces étudiants et les difficultés auxquelles ces mêmes communautés sont confrontées dans leur développement.

### Caractéristiques des communautés montagnaises de la Côte-Nord :

Le recensement fédéral de 1986 établissait à 6,345 personnes la population montagnaise du Québec. De ce nombre, les communautés de la Côte-Nord comptaient environ 5 000 individus, soit près de 80 % de l'ensemble. Parmi les éléments qui caractérisent ces communautés montagnaises de la Côte-Nord, trois méritent spécifiquement notre attention :

- \* **Leur dispersion territoriale :** Suite à une lente sédentarisation s'étalant sur 3 siècles et demi, la collectivité montagnaise de la Côte-Nord est aujourd'hui disséminée en petites communautés établies le long du St-Laurent, exception faite de celle de Schefferville, qui est située à l'intérieur des terres. Quatre communautés seulement (Les Escoumins, Betsiamites, Sept-Iles et Mingan) sont accessibles par la route, les autres ne l'étant que par bateau (de mai à décembre), par avion (hyavion seulement pour certaines d'entre elles) ou par train (Schefferville). La distance entre ces communautés pouvant varier de 100 à 600 km, les communications ne sont pas aisées et les médias communautaires qui les rejoignent ne peuvent combler tous leurs besoins à ce chapitre.
- \* **Leur développement inégal :** La Prise en charge par les communautés elles-mêmes de leur développement en matière de santé, d'éducation et de services sociaux a pris forme suite aux revendications amérindiennes du début des années '70. Cependant, en fonction de la taille respective de chacune des communautés, celles-ci ont dû procéder à des degrés divers à l'intégration de ces services. Sur le plan éducatif, si l'ensemble offre le niveau primaire, certaines communautés ne dispensent toujours que le 1er cycle du secondaire. Seules Schefferville, Sept-Iles et Betsiamites offrent présentement tout le niveau secondaire. A Natashquan, l'implantation complète du 2ème cycle du secondaire est prévue pour l'automne 1992.
- \* **Leur homogénéité culturelle :** Malgré les efforts déployés par les gouvernements dans le passé pour intégrer les communautés amérindiennes aux réalités culturelles, sociales et administratives nord-américaines, celles-ci sont demeurées pour la plupart des milieux culturellement fermés. Leur volonté de conserver leur culture ancestrale (langue et mode de vie traditionnel) jointe à leur exclusion des centres de décision "blancs" leur a permis d'éviter l'acculturation et de maintenir une homogénéité culturelle.

## **Caractéristiques de la clientèle étudiante :**

Les facteurs socio-géographiques que nous venons de souligner ont évidemment influencé ces mêmes communautés dans le domaine éducatif. Pour les fins de notre propos, il convient de mentionner que le groupe d'âge des 0 à 19 ans représentait, en 1986, 46 % de la population montagnaise (comparativement à 22 % pour l'ensemble du Québec). Son taux de fréquentation scolaire était, pour sa part, de 36 %, soit 8 % de moins que la moyenne québécoise.

Le principal impact de ces facteurs sur leur population a été une sous-scolarisation générale et s'est traduit, dans le vécu des étudiants amérindiens, par les phénomènes suivants :

\* **Une faible persistance aux études :** Si la formation de niveau primaire est accessible à tous localement et se déroule dans un contexte d'amérindianisation de l'éducation, la poursuite au niveau secondaire (1er et/ou 2ème cycle) nécessite souvent l'expatriation de la communauté d'origine. D'autre part, le nombre très restreint d'exemples locaux de réussite professionnelle et les faibles opportunités d'emploi au sein de la communauté d'origine agissent comme freins à la motivation de poursuivre la formation scolaire. Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, le taux de décrochage scolaire y soit beaucoup plus élevé (près de 50% ) que pour l'ensemble de la société québécoise (environ 9%).

\* **Une difficulté d'accès aux études post-secondaires :** Ce qui est vrai pour l'enseignement de niveau secondaire l'est encore plus pour le post-secondaire. Ainsi la dispersion géographique des communautés et le fait que la Côte-Nord ne dispose que de deux institutions de niveau collégial (situées à Sept-Iles et à Baie-Comeau) entraînent, pour environ la moitié de ces étudiants, l'obligation de se déplacer pour poursuivre ces études.

\* **Des problèmes d'adaptation sociale et culturelle au milieu de formation :** Le déracinement social et culturel que suppose la poursuite des études au niveau collégial et l'adaptation à un nouveau milieu dont les valeurs, les règles de fonctionnement et les codes culturels de référence leur sont, pour la plupart, souvent étrangers favorisent chez l'infime minorité qui parvient à ce stade, un découragement et un retrait (formel ou non) du plan de formation initial.

C'est à ces éléments problématiques de la formation post-secondaire des clientèles autochtones de la Côte-Nord que le Cégep de Sept-Iles a voulu, à partir de 1982, proposer un début de solution.

## **II - IDENTIFICATION DES BESOINS DE FORMATION POST-SECONDAIRE :**

En 1982, le contexte régional était favorable à la rencontre des deux partenaires qu'étaient le Cégep de Sept-Iles et les représentants des communautés autochtones. Les rencontres entre les deux parties durant l'année 1982-83 permirent en effet d'identifier les besoins perçus par les leaders montagnais à deux niveaux distincts:

### **Besoins des communautés :**

Dans le contexte de la Prise en charge de leur développement, les leaders montagnais exprimaient leurs difficultés de se doter de personnel qualifié et compétent pour travailler au sein des Conseils de bande, lesquels sont le principal employeur de chaque communauté. Les domaines prioritaires de formation qu'ils identifiaient étaient d'abord l'administration générale et la gestion de projets communautaires mais également l'intervention et l'animation sociale. Ils soulignaient, d'autre part, le besoin d'harmoniser la formation dispensée aux valeurs et réalités autochtones pour éviter l'acculturation des étudiants et favoriser ainsi la réintégration dans leur communauté d'origine.

### **Besoins des étudiants :**

Les représentants autochtones estimaient qu'afin d'améliorer l'accès et la persistance de leurs étudiants aux études post-secondaires, la formation regue devait être signifiante: d'une part, elle devait favoriser un approfondissement de leur héritage culturel et être liée aux réalités de leur milieu; d'autre part, cette formation devait permettre la poursuite des études au niveau universitaire.

Sur le plan péri-pédagogique, il s'avérait important que des services d'orientation et d'information scolaire et

professionnelle soient disponibles pour palier aux carences reconnues à ces niveaux dans la formation pré-collégiale. La prévention des problèmes d'adaptation au milieu collégial et l'assurance d'un suivi personnel constant des étudiants inscrits exigeaient, par ailleurs, que des mécanismes d'accueil et d'encadrement scolaire adéquats soient mis en place.

Les leaders montagnais suggéraient que les besoins des étudiants pouvaient être assimilés à ceux des communautés et qu'un programme de formation rencontrant les deux objectifs précités pouvait, au stade initial, répondre à leurs attentes. Un tel programme jouerait ainsi un rôle de "sas d'entrée" (accueil et intégration dans le milieu) et permettrait la réorientation éventuelle des étudiants qui y seraient inscrits.

Enfin, dans le contexte d'une évolution anticipée du développement des communautés et pour permettre tant la mise à jour régulière de la formation que le réajustement des services offerts, une instance de concertation permanente entre le Collège et les représentants des communautés s'avérait nécessaire.

### III - L'IMPLANTATION DU PROGRAMME ÉTUDES AMÉRINDIENNES :

Après avoir pris connaissance des attentes exprimées par les leaders autochtones, le Collège leur soumit, au cours de la même année 1982-83, un projet de formation susceptible de rencontrer celles-ci.

#### Le programme Études amérindiennes :

Au niveau de ses objectifs, de son contenu de formation et de ses conditions d'admission, le programme *Études amérindiennes* se présentait comme suit:

##### -Objectifs :

- Donner à l'étudiant amérindien une formation lui permettant d'exercer des fonctions de responsabilité au niveau de sa communauté.
- Donner à l'étudiant amérindien une formation lui permettant d'accéder à des études universitaires.

##### -Disciplines de concentration :

- Économique (2 cours)
- Science politique (1 cours)
- Assistance sociale (3 cours)
- Administration (6 cours)

##### -Conditions d'admission :

- Être d'origine montagnaise
- Avoir complété un certificat d'études secondaires (C.E.S.) ou l'équivalent

Comme on peut le constater, le double objectif du programme était transposé dans un contenu hybride faisant appel à la fois à la formation générale et à la formation professionnelle. D'autre part, le programme se voyait rattaché à la famille des Sciences humaines pour permettre l'atteinte du deuxième objectif.

#### La recherche pédagogique :

Préalablement à l'implantation du programme et au cours des années qui suivirent, les enseignants présentèrent à la D.G.E.C. plusieurs projets de recherche disciplinaire sur le développement du contenu des cours à thématiques autochtones inscrits dans la concentration d'*Études amérindiennes*.

Par la suite, les efforts à ce niveau furent investis dans les cours obligatoires. Ainsi, les deux premiers cours de philosophie furent revus pour permettre leur harmonisation avec la culture et la pensée amérindiennes. De même, la séquence des cours de français fut modifiée pour tenir compte du fait que la langue française était, pour ces étudiants, une langue seconde. Le premier cours d'éducation physique (109-130-30 "Conditionnement physique") fut également adapté aux conditions physiques particulières de cette clientèle. Ces cours furent désormais dispensés en groupes homogènes comme c'était déjà le cas pour la plupart des cours de la concentration.

Devant l'ampleur de la dispersion de la clientèle dans l'ensemble des autres programmes offerts par le Collège,

phénomène que nous étudierons plus loin, la recherche pédagogique s'orienta, dans un troisième temps, vers des stratégies d'enseignement s'inscrivant dans une approche pédagogique interculturelle.

#### **Les services d'encadrement scolaire et d'aide personnelle :**

Pour répondre aux attentes relatives à l'accueil et à l'encadrement des étudiants autochtones, le Collège procéda à l'engagement d'une ressource professionnelle supplémentaire dont les fonctions furent identifiées aux corps d'emploi de Conseiller pédagogique et d'Aide pédagogique individuelle. Son mandat couvrait les aspects suivants:

##### **-Fonctions d'aide pédagogique individuelle :**

- Suivi de chaque étudiant dans son cheminement scolaire;
- Tenue d'ateliers en techniques d'études et d'apprentissage;
- Concertation avec les enseignants dispensant des cours à la clientèle autochtone.

##### **-Fonctions de conseiller pédagogique :**

- Suivi, développement et évaluation du programme *Études amérindiennes* ;
- Animation et organisation d'activités sociales et culturelles;
- Perfectionnement, animation et aide aux enseignants affectés à la clientèle autochtone;
- Représentation du Collège à l'externe (communautés autochtones, organismes partenaires, autres intervenants) .

Les services réguliers d'aide personnelle à l'étudiant furent aussi sensibilisés aux caractéristiques socio-culturelles de la clientèle autochtone et développèrent des approches particulières en ce sens. Les principaux services concernés par ce développement furent ceux de l'aide financière, du logement et du transport. S'ajoutèrent, par la suite, ceux d'animation (pastorale, socio-culturelle et sportive), d'aide psycho-sociale, d'orientation et d'information scolaire et professionnelle.

#### **IV - L'EXPÉRIMENTATION (1983-89) :**

Le Collège et les communautés autochtones ne pouvant à eux-seuls supporter les frais supplémentaires engendrés par ces activités d'encadrement, de recherches, et d'animation du milieu, le Collège présenta à la D.G.E.C. des demandes d'aide financière spécifique à ces fins. L'implication financière récurrente de la D.G.E.C. a d'ailleurs été le facteur majeur dans la réussite de l'implantation du programme et des services particuliers à cette clientèle.

Simultanément à l'implantation du programme *Études amérindiennes* , la mise en place d'une instance de coordination Collège/Communautés assurait le suivi du programme et de son évolution. L'arrivée dans le dossier en 1985 de l'Institut éducatif et Culturel Attikamek-Montagnais (I.E.C.A.M.), organisme mandaté pour représenter ces deux collectivités sur les questions éducatives et culturelles, entraîna un dédoublement de cette instance initiale de concertation et le partage des dossiers respectifs selon le modèle suivant :

- Le comité I.E.C.A.M./Collège encadrait désormais la planification, la coordination et l'évaluation de toutes les activités relatives au programme *Études amérindiennes* de même que son orientation générale;
- Le comité de travail Collège/Communautés s'occupait, pour sa part, principalement de toute question relevant de la gestion quotidienne des activités du programme (information scolaire et professionnelle, besoins des étudiants, suivi de ceux-ci dans leur cheminement scolaire, ...).

Pour le fonctionnement des deux comités, les membres convenaient d'une fréquence de trois rencontres annuelles (août, janvier et mai/juin). L'initiative de convocation revenait au Collège et la représentation à ces comités (nombre et identité des participants) était laissée à la discrétion des organismes représentés.

Au cours des années qui suivirent, le vécu de ces deux instances de coordination peut se résumer comme suit :

- un retrait progressif des représentants des ministères impliqués, une fois que les bases du programme et les modes de concertation furent assurés ;
- l'amélioration constante sur le plan quantitatif et qualitatif de la participation et de l'implication des

- agents de liaison aux activités Collège/Communautés ;
- une diminution dans le nombre de rencontres du Comité I.E.C.A.M./Collège et, de manière plus générale, un affaiblissement des communications entre les deux partenaires.

L'implication du Collège au niveau du secteur régulier a trouvé également son pendant du côté de la formation aux adultes par sa participation au Comité de coordination régionale en formation autochtone, organisme regroupant les représentants régionaux des Services d'éducation aux adultes (niveaux secondaire et collégial), de l'I.E.C.A.M., du M.A.I.N., de la C.F.P. et des communautés amérindiennes du territoire.

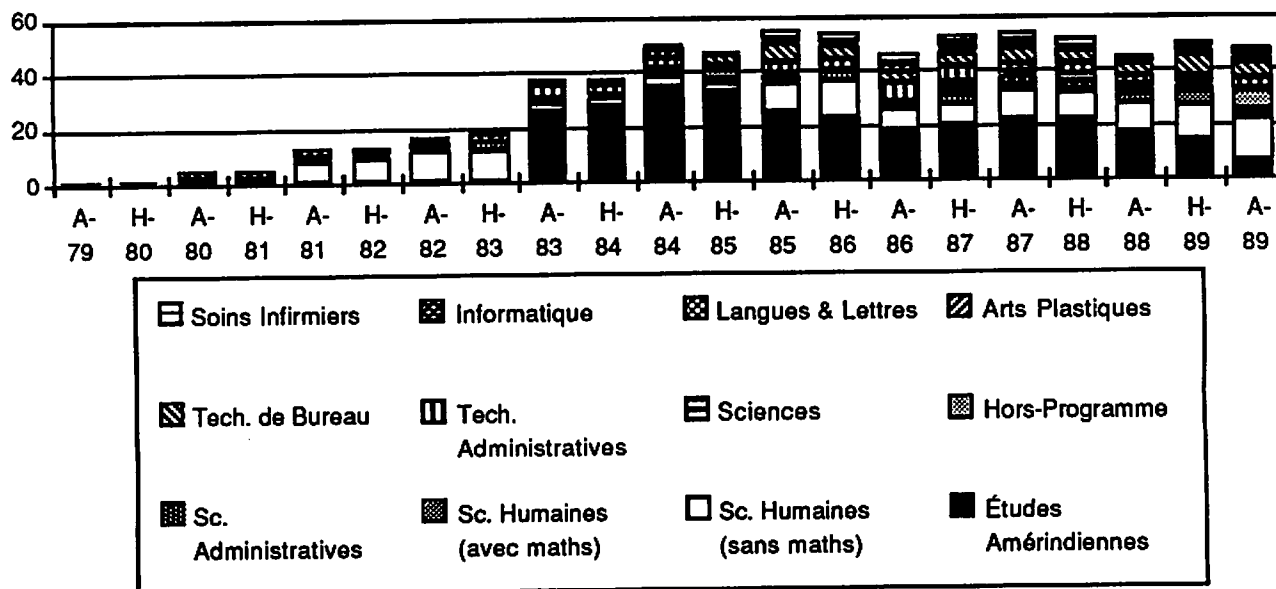
Par delà ces instances formelles de concertation, le Collège a mis en place plusieurs mesures pour raffermir ses liens avec les communautés du territoire et assurer sa présence auprès de celles-ci. Nous nous attacherons ici, de façon plus partiulière, aux activités sociales et culturelles auxquelles sont conviés les représentants des communautés ainsi qu'aux visites en milieu amérindien des représentants du Collège.

Sur ce dernier point, le Collège a effectué depuis 1985 une tournée annuelle des communautés du territoire pour faire connaître ses programmes de formation et répondre aux questions concernant tant la vie étudiante que les conditions de vie (logement, transport, ...) à Sept-Iles. La conseillère pédagogique affectée à la clientèle autochtone a la responsabilité du contenu de ces tournées d'information scolaire et professionnelle auprès des étudiants de niveau secondaire, de leurs parents et des comités éducatifs de chaque communauté. Les agents de liaison se chargent quant à eux de la logistique sur le plan local.

En ce qui a trait aux activités sociales et culturelle, elles consistent à organiser et animer des occasions de rencontre (dîners-causerie, conférences, gala des finissants autochtones, ...) permettant l'échange entre les étudiants amérindiens et l'ensemble de la communauté collégiale. Le Festival Innu est sans contredit celle de ces activités qui a le plus fait sa marque: se déroulant sur 3 jours consécutifs, il vise la mise en valeur (spectacles, kiosques, conférenciers, ...) de la culture montagnaise sous ses formes traditionnelles et actuelles. La plupart des représentants des communautés et des organismes concernés par la question autochtone (M.A.I.N., C.A.M., I.E.C.A.M., ..) y sont présents et la cinquième édition de ce festival (automne 1990) a, encore une fois, été couronnée de succès au niveau de la participation enregistrée.

## V - LE REDÉPLOIEMENT DE LA CLIENTELE AMÉRINDIENNE :

Les choix de programmes des étudiants amérindiens par session



Au cours de la période d'expérimentation du programme *Études amérindiennes*, nous avons pu observer une diminution des inscriptions dans celui-ci au profit des autres programmes d'études dispensés chez nous. Soulignons cependant que ce phénomène de réorientation des études n'a aucunement affecté le nombre général d'inscriptions au collège des étudiants autochtones, ce nombre demeurant sensiblement le même au cours de la période étudiée (moyenne de 50 étudiants/session).

Comme en témoigne l'histogramme ci-haut, les étudiants amérindiens se sont progressivement retirés du programme *Études amérindiennes* pour se porter vers les autres programmes de formation générale (majoritairement vers celui de Sciences humaines sans mathématiques) et professionnelle (principalement ceux de Techniques administratives et Techniques de bureau). Nous assistons également, depuis deux ans, à une hausse des inscriptions hors-programmation.

Prévu et souhaité dès le départ par les représentants autochtones, ce redéploiement de la clientèle amérindienne dans l'ensemble des programmes d'études en a, malgré tout, surpris plusieurs par sa promptitude et son accélération. L'analyse rétrospective que nous pouvons en faire aujourd'hui nous conduit à identifier les évolutions rapides, et jusqu'à un certain point, divergentes des besoins des communautés et des intérêts des étudiants qui en sont issus comme sources de ce phénomène.

#### **Évolution des communautés :**

Au niveau des communautés, la négociation territoriale et l'accélération du processus devant conduire au gouvernement local ont, en quelque sorte, modifié les attentes des communautés pour dépasser la simple prise en charge locale des services sociaux, éducatifs et de santé. Cette évolution s'est ainsi traduite par une demande accrue de personnel apte à remplir des mandats politique et juridiques. Par ailleurs, la dotation des Conseils de bande et des organismes qui y sont reliés en personnel administratif a rapidement atteint un seuil de saturation au point où ceux-ci ne peuvent plus intégrer tous les finissants du programme *Études amérindiennes*.

#### **Évolution de la clientèle :**

Sur le plan de sa composition, la clientèle amérindienne a connu, de 1983 à 1989, une transformation importante dans ses caractéristiques sociales et culturelles.

Ainsi les cohortes des dernières années sont-elles relativement moins âgées et plus scolarisées. Elles sont nées et/ou ont grandi au sein des "réserves" et ont été soumises à l'influence de la culture populaire nord-américaine véhiculée par les médias électroniques. Ces groupes de jeunes, provenant pour la plupart des écoles secondaires non-autochtones, forment en quelque sorte un groupe marginal parmi les autres jeunes de leur âge. Sans renier son héritage culturel ancestral, cette partie de la jeunesse montagnaise semble plutôt préoccupée par l'actualisation de "l'indienneté" sous des formes plus modernes et a développé une conscience internationale du phénomène culturel.

Considéré sous ces angles, le contenu du programme *Études amérindiennes* a pu être perçu comme dépassé sur le plan culturel par une vision trop tournée vers le passé et restreignant sur le plan social par l'importance accordée au fonctionnement en groupes homogènes autochtones.

Le redéploiement de la clientèle amérindienne dans l'ensemble des programmes d'études offerts par notre institution, remet ainsi en question notre capacité d'accueillir et d'encadrer ces étudiants disséminés dans des groupes-cours hétérogènes et les moyens que nous avons à notre disposition pour faire profiter des retombées du programme *Études amérindiennes* (cours à thématiques autochtones et cours obligatoires harmonisés sur les plans pédagogique et culturel) l'ensemble de notre clientèle autochtone.

## **VI - LE RAPPORT D'EXPÉRIMENTATION 1989-90 :**

Au moment d'analyser diverses pistes de solutions institutionnelles pour répondre aux éléments de problématique exposés ci-haut, deux événements externes majeurs sont venus suggérer une reconsidération globale de la situation: l'entrée en vigueur du nouveau Programme d'Aide financière aux étudiants de niveau post-secondaire (P.A.E.N.P.) du M.A.I.N et la révision de la concentration en Sciences humaines au collégial.

Les principales contraintes imposées par le P.A.E.N.P. aux autochtones sur le plan de la formation sont

l'obligation de prendre cette formation dans l'établissement le plus près du lieu de résidence permanente et la durée limitée de l'aide financière accordée (4 sessions pour un programme général et 6 sessions pour un programme professionnel). Si la première contrainte peut, dans une certaine mesure favoriser le rapatriement chez nous des étudiants amérindiens qui poursuivent à l'extérieur du territoire des programmes d'études offerts chez nous, la deuxième est cependant beaucoup plus problématique. En effet, les observations que nous avons formulées relativement aux difficultés d'adaptation sociale et culturelle au milieu collégial vécues par la clientèle autochtone suggèrent qu'au moins 2 sessions supplémentaires seront nécessaires pour atteindre la réussite des études, c'est-à-dire 6 sessions pour un programme général et 8 pour un programme professionnel.

D'autre part, la révision de la concentration en Sciences humaines au collégial commandait une réévaluation en profondeur du programme *Études amérindiennes* sur le plan de sa structure et de son contenu disciplinaire: les nouvelles règles d'organisation de la concentration entraînaient ainsi la disparition des cours d'Assistance sociale et la réduction à un maximum de 4 les cours d'Administration présents dans la concentration du programme.

Aussi, en fonction de l'évolution des attentes des étudiants et des communautés comme de l'impact des nouvelles contraintes externes que nous venons d'exposer, le rapport d'expérimentation suggère-t-il de préciser dans son ensemble notre stratégie institutionnelle d'accueil et d'intégration des étudiants autochtones.

#### **La stratégie institutionnelle d'accueil et de formation :**

Notre stratégie institutionnelle sera désormais fondée sur l'analyse détaillée du niveau de préparation aux études collégiales et sur l'encadrement du cheminement de la clientèle autochtone dans son choix de formation.

Ainsi, en ce qui a trait à la première dimension, toute demande d'admission à l'enseignement régulier ou à la Direction de la formation aux adultes et à l'entreprise sera analysée par leurs services professionnels respectifs pour s'assurer que les connaissances et les fondements méthodologiques nécessaires à la poursuite des études au niveau collégial soient préalablement acquis. Si ce n'était pas le cas, les étudiants concernés seront orientés vers un programme préparatoire d'une durée maximale de deux sessions.

L'autre dimension, l'étude de pertinence du choix de formation, se concrétisera par l'intégration, à l'intérieur du programme préparatoire, d'activités d'orientation et d'information scolaire et professionnelle.

#### **La coordination institutionnelle :**

En fonction des approches spécifiques à chacun des secteurs de formation (clientèles adulte et régulière) et de leur instances distincte de concertation avec leurs partenaires autochtones (qui sont souvent les mêmes personnes), le rapport d'expérimentation suggère que notre approche institutionnelle envers cette clientèle se concrétise par la mise en place d'un comité interne de coordination en formation autochtone.

#### **Les services à la clientèle :**

Au chapitre des services d'aide à la clientèle autochtone, le rapport suggère de revoir à la fois les modes de dépistage des étudiants éprouvant des difficultés personnelles et les canaux de communication pour la diffusion d'information relatives aux activités étudiantes. Quant à l'encadrement du cheminement scolaire, le rapport confirme l'absolue nécessité d'un tel service professionnel spécifique à la clientèle autochtone et des modèles d'intervention qui y ont été développés.

#### **La présence sur le territoire :**

L'analyse de la diminution des inscriptions dans le programme *Études amérindiennes* nous a conduit à relier celle-ci à l'évolution parfois divergente des besoins des communautés et de la composition des clientèles successives. Le rapport constate sur ce point que les indicateurs qui auraient pu nous permettre d'anticiper ces nouvelles orientations et de repositionner en conséquence la formation offerte ont fait défaut par le passé. Pour mieux assurer notre développement dans ce domaine, l'accent devrait désormais être placé sur l'intensification des contacts directs avec les communautés du territoire et sur un engagement plus ferme avec leurs représentants dans une démarche de concertation et de partenariat régional.



## VII - LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT D'EXPÉRIMENTATION :

A partir des problématiques identifiées et des pistes de solution qui se dégagent de l'exercice, le rapport d'expérimentation formule quatre recommandations principales susceptibles de mieux harmoniser la formation et les services offerts à la clientèle amérindienne. Ces recommandations peuvent se résumer comme suit:

### Le maintien du programme *Études amérindiennes* sous une forme renouvelée :

En fonction des nouveaux besoins des communautés, des attentes des étudiants, de la perception qui s'était développée envers l'ancien programme *Études amérindiennes* et des nouvelles règles d'organisation de la concentration en Sciences humaines, le contenu et l'orientation du programme doivent être revus en profondeur pour permettre son adaptation aux nouvelles réalités.

Le produit de ce travail se présenterait comme suit :

- Le futur programme *Études amérindiennes* sera conforme aux nouvelles règles d'organisation de la concentration en Sciences humaines;
- Le nouveau programme sera en tout point comparable aux autres programmes de Sciences humaines: d'égale valeur sur le plan des unités, il intègrera les préalables universitaires en mathématiques et offrira les mêmes débouchés de formation post-collégiale.
- Il sera désormais accessible à l'ensemble des étudiants (autochtones et non-autochtones) et ses cours à thématiques autochtones lui conféreront un rôle de foyer d'échanges interculturelles;
- Plus de la moitié de ses cours seront communs aux autres programmes de Sciences humaines et seront ainsi dispensés en groupes hétérogènes;
- Sa dimension professionnelle (cours d'Administration et d'Assistance sociale) sera délaissée au profit d'une formation générale intégrale.

Sa restructuration permettra ainsi au Cégep de Sept-Iles :

- de continuer à offrir à la clientèle amérindienne un produit spécifique et original dans le réseau collégial;
- de maintenir dans sa programmation institutionnelle la séquence particulière des cours obligatoires harmonisés à la culture autochtone;
- d'élargir l'offre de cette "séquence amérindienne" à l'ensemble des étudiants autochtones inscrits dans les autres programmes d'études;
- de poursuivre notre réflexion actuelle sur la possibilité d'offrir comme cours complémentaires les cours à thématiques autochtones de sa concentration aux étudiants amérindiens des autres programmes dans la mesure où les règles le permettent).

### Le développement d'un programme préparatoire :

Dans la suite des problématiques identifiées sur le plan de certaines carences académiques (antécédents scolaires) ou méthodologiques (techniques d'études et d'apprentissage) et des nouvelles contraintes imposées par le P.A.E.N.P. à l'aide financière, il nous apparaît impérieux de mettre en place un *Programme préparatoire aux études collégiales et universitaires* (P.P.E.C.U.) pour accueillir la clientèle amérindienne (notamment celle admise sur la simple base du statut d'adulte) à laquelle certains fondements font défaut. Ce programme préparatoire d'une durée d'un an permettra ainsi une formation adéquate sur les plans académique et méthodologique tout en favorisant l'adaptation et l'intégration au milieu collégial.

Pour bien assurer les fondements éducatifs et administratifs d'un tel programme, une collaboration étroite entre le Collège et les représentants des communautés sera nécessaire. Ce nouveau chantier pourrait être l'occasion de retourner au modèle initial de concertation Collège / Communautés qui a donné naissance au programme *Études amérindiennes*.

**Le maintien des subventions spécifiques à l'encadrement du cheminement scolaire et à la recherche pédagogique :**

Depuis le début de l'expérimentation, l'harmonisation de la formation aux réalités sociales et culturelles des étudiants autochtones de même que les besoins spécifiques de ceux-ci en services professionnels (services d'aide personnelle et d'encadrement) ont nécessité des sommes importantes que ni le Collège ni les communautés ne pouvaient à eux-seuls assumer par leur budget régulier de fonctionnement.

Aussi, en vertu de la réorientation de ces services et des nouvelles recherches en pédagogie interculturelle que commande le redéploiement de la clientèle autochtone, le maintien des subventions spéciales de la D.G.E.C. est-il de première nécessité pour notre institution aux chapitres des activités de développement pédagogique, de l'encadrement scolaire et des liens à assurer avec les communautés amérindiennes plus éloignées sur notre territoire.

**Notre reconnaissance comme Centre d'expertise en formation autochtone :**

Grâce au soutien financier de la Direction générale de l'enseignement collégial, les différentes approches pédagogiques, administratives et professionnelles développées dans notre établissement ont permis l'approfondissement d'une expertise particulière en matière de formation autochtone. Devant la croissance du nombre de collèges appelés à accueillir et à former ces clientèles, nous croyons que cette expertise mériterait d'être réinvestie dans le réseau collégial.

Fort de ce soutien de la Direction générale de l'enseignement collégial, le Cégep de Sept-Iles estime avoir en main tous les atouts nécessaires pour jouer le rôle d'un véritable Centre d'expertise aux chapitres de l'accueil, de l'intégration et de la formation des clientèles autochtones et faire ainsi profiter de ses acquis d'expérience les autres composantes du réseau.

\*\*\*\*\*      \*\*\*\*\*      \*\*\*\*\*      \*\*\*\*\*      \*\*\*\*\*      \*\*\*\*\*

**NOTE :** Des copies de la version intégrale du rapport Accueil et intégration des étudiants amérindiens au Cégep de Sept-Iles sont disponibles. Nous invitons tous ceux et celles que le sujet intéresse à communiquer avec nous à l'adresse suivante :

M. Jacques Delagrave  
Conseiller pédagogique  
Cégep de Sept-Iles  
175, De La Vérendrye  
Sept-Iles (Québec)  
G4R 5B7

Tél. : (418) 962-9848, poste 236